



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

BULLETIN D'INFORMATION RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Bonjour chers parents,

Pour la prochaine année scolaire, nous comptons faire équipe avec vous. C'est ensemble, dans un esprit de complémentarité que nous allons faire en sorte que notre école soit un lieu propice aux apprentissages pour vos enfants. Créer un climat sain, calme et collaboratif est un atout essentiel afin de favoriser le développement des élèves.

Nous profitons de ce début d'année pour vous souhaiter une bonne année scolaire!

Catherine Côté

Directrice

Amélie Thériault

Directrice adjointe

DATES IMPORTANTES

Jeudi 15 août :	Accueil administratif de 9 h à 16 h
Jeudi 22 août :	Journée pédagogique, service de garde fermé
Vendredi 23 août :	Journée pédagogique, service de garde fermé
Lundi 26 août :	Journée pédagogique, service de garde ouvert
Lundi 26 août :	Rencontre de parents pour le préscolaire à 18 h
Mardi 27 août :	Rentrée scolaire et journée d'accueil personnalisée du préscolaire
Mercredi 28 août :	Entrée progressive du préscolaire en matinée
Jeudi 29 août :	Entrée progressive du préscolaire en matinée
Vendredi 30 août :	Début de l'horaire régulier pour le préscolaire
Lundi 2 septembre :	Congé pour le personnel et les élèves
Vendredi 6 septembre :	Journée pédagogique, service de garde ouvert
Mercredi 11 septembre :	Assemblée générale annuelle des parents à 18 h 30
Jeudi 12 septembre :	Photos scolaires
Jeudi 12 septembre :	Rencontre de parents du primaire et classes spécialisées TSA à 19 h
Lundi 23 septembre :	Journée pédagogique, service de garde ouvert
Lundi 30 septembre :	Prise de présence officielle de la déclaration scolaire. Il est donc important que les élèves soient présents à l'école.
Lundi 4 novembre :	Vaccination des élèves du préscolaire
Vendredi 2 mai :	Vaccination des élèves de 4 ^e année

NOS COORDONNÉES

École Sainte-Anne

Par téléphone : **819 822-5674**

Absences : poste 1

Secrétariat : poste 2 ou 32906

Direction : poste 3 ou 32901

Direction adjointe : poste 32902

Service de garde : poste 4 ou 32911

Secrétariat : sainteanne@cssrs.gouv.qc.ca

Service de garde : sdg-sainteanne@cssrs.gouv.qc.ca

[Site internet de l'école](#)

INFO-PARENTS

L'info-parents envoyé par courriel mensuellement se veut un outil de communication important et efficace entre l'école et la maison. Il comporte des informations importantes qui visent le bon fonctionnement de l'école et les activités de l'ensemble des élèves. Il est de votre responsabilité d'en prendre connaissance à chaque mois.

COMMUNICATION PAR COURRIEL

Toutes les communications de l'école vous seront envoyées par courriel. Il sera important de communiquer tout changement d'adresse courriel au secrétariat.

EXERCICE D'ÉVACUATION

En début d'année, nous pratiquerons nos élèves à évacuer l'école en cas de feu. Nous procéderons à l'évacuation une journée de beau temps.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Nous vous demandons de communiquer par téléphone ou par courriel en tout temps, pour rencontrer un membre du personnel, et ce, afin de prendre un rendez-vous. Le personnel enseignant est pratiquement toujours en présence d'élèves, il est donc plus difficile pour lui de vous recevoir sans le planifier dans à l'horaire. Soyez assurés d'un suivi à votre demande.

RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANT

La première rencontre de parents est très importante. Les enseignants vous y donneront des informations sur le fonctionnement de la classe. Le fonctionnement des rencontres et les règles en lien avec les mesures sanitaires en vigueur vous seront transmises au moment opportun.

Ces rencontres auront lieu:

NIVEAU	DATE	HEURE
Préscolaire	Lundi 26 août 2024	18 h
Primaire et classes spécialisées TSA	Jeudi 12 septembre 2024	19 h

PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

Les élèves se feront photographier le 12 septembre 2024 avec Stéfanie Cabana photographe. Si la température le permet, les photos seront prises à l'extérieur. Les employés du service de garde veilleront au bon roulement de la prise de la photo scolaire.

CODE DE VIE

Le code de vie de l'école Sainte-Anne est disponible en tout temps sur le site de l'école. Le code de vie sera présenté à l'ensemble des élèves par leur titulaire. Toutefois, nous vous demandons de prendre connaissance du code de vie avec votre jeune afin de le sensibiliser à adopter des comportements adéquats. C'est un petit geste qui donne de l'importance à ces règles et qui nous supporte dans nos interventions.

PROJET ÉDUCATIF

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre projet éducatif disponible sur notre site internet dans l'onglet projet éducatif.

PRISE DE PRÉSENCE OFFICIELLE POUR DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Nous vous informons que la prise de présence officielle pour la déclaration scolaire se fera le lundi 30 septembre 2024. Cette étape est très importante pour le financement de l'école. C'est pourquoi nous demandons votre collaboration pour que tous les élèves soient présents lors de cette journée.

Prendre note que si un élève ne peut être présent lors de cette journée, vous devrez vous déplacer et venir signer une attestation de fréquentation pour votre enfant. Cela devra être fait la journée même avant 16 h et vous devrez préciser la raison de l'absence.

DÉPART DE L'ÉCOLE

Les élèves, qui ne sont pas inscrits au service de garde en fin de journée, doivent **quitter l'école dès la sortie des classes** et ne pas rester sur la cour ou devant l'école. C'est là aussi une question de sécurité et de bon fonctionnement.

De même, nous demandons aux élèves transportés, qui n'utilisent pas de façon régulière le transport par autobus de fournir à l'école une autorisation écrite de leurs parents.

Ex : l'élève doit se rendre chez un parent, grands-parents ou ami après l'école.

Les parents qui viennent chercher leur enfant marcheur en fin de journée devront attendre sur le trottoir devant l'école.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

La sécurité aux abords de l'école est importante. Voici donc les consignes relatives à la sécurité aux abords de l'école :

- Circuler **lentement** près de l'école;
- Respecter les limites de vitesse en zone scolaire;
- Respecter les brigadiers en tout temps;
- Respecter les autobus au moment de l'embarquement et du débarquement (feux clignotants et arrêt obligatoire);
- Les virages en U « U-turn » sont **interdits en tout temps** devant l'école;
- Les stationnements réservés aux berlines ne doivent jamais être utilisés par les parents pendant les heures associées au transport scolaire. Les stationnements réservés au personnel de l'école ne sont pas accessibles aux parents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le mercredi 11 septembre à 18 h 30, se tiendra l'assemblée générale des parents au gymnase de l'école. Vous serez invités à élire des parents qui siégeront au Conseil d'établissement et à participer aux différents comités de l'école, la Fondation et l'OPP. Votre présence est importante.

Bienvenue à tous!